

**AR Prefecture**

063-216303537-20251205-2025\_12\_41-DE  
Reçu le 08/12/2025

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

**Nombre de Conseillers**

|               |    |                                                                                 |
|---------------|----|---------------------------------------------------------------------------------|
| - en exercice | 10 | L'an Deux Mil Vingt-cinq, le 5 décembre à 20 h 00                               |
| - présents    | 6  | Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est         |
| - votants     | 8  | réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous |
| - absents     | 4  | la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire                                  |
| - exclus      | 0  |                                                                                 |

Date de convocation :  
01/12/2025

Date d'affichage :  
01/12/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT), MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à Daniel OLLEON), BLANCHARD Pierre

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

**Délibération 41 - 2025**

**Subvention association Lyre du Doulon**

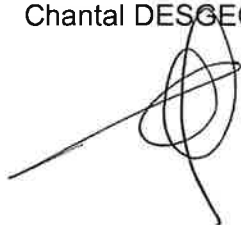
Mme le Maire présente le Conseil Municipal la demande de participation de l'association La Lyre du Doulon à l'achat de deux clarinettes GEWA SANDNER EBONITE à l'Atelier d'Eole de Clermont-Ferrand. La facture pour les deux instruments s'élève à 1 335.84. euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à 7 voix pour et une abstention (M. Jean-Luc MONGHEAL président de la Lyre du Doulon) autorise Madame le Maire à prendre en charge l'achat des clarinettes.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 décembre 2025  
et publication ou notification du 08 décembre 2025

Le Maire  
Chantal DESGEORGES



Le secrétaire  
M. Jacques THABOUILLOT

